



Epouse invalide, héritage si décès époux avant épouse?

Par **Braxien**, le **10/12/2021** à **17:41**

Bonjour Maitre.

Que dois-je faire pour ne pas avoir d'ennuis à l'héritage si, étant valide, je meurs avant mon épouse , invalide, elle (Alzheimer)?

Merci pour votre réponse.

Par **Chrysoprase**, le **10/12/2021** à **18:18**

Bonjour

Avez-vous fait dans le passé une donation au dernier vivant ?

Avez-vous des enfants ?

Si vous souhaitez la protéger, envisagez une tutelle qui sera contraignante pour vous (c'est très souvent mal vécu dans les couples), mais sera utile si vous décédez avant elle.

Bon courage.

Par **youris**, le **10/12/2021** à **18:36**

bonjour,

qu'appellez-vous des ennuis ?

étant mariés, vous bénéficierez des dispositions du code civil pour le conjoint survivant.

salutations

Par **Marck.ESP**, le **10/12/2021** à **19:32**

Bonsoir

Quel sont vos souhaits ?

Ceux-ci peuvent être mis noir sur blanc dans un testament.

A votre écoute